

BILAN CARBONE TECNIFIBRE 2023

PROTOCOLE GHG

SCOPE 1

CO₂ eq.

Émissions directes provenant des activités détenues/controlées	0,30%
--	-------

SCOPE 2

CO₂ eq.

Émissions indirectes liées à l'utilisation d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement	0,01%
---	-------

ÉMISSIONS DE SCOPE 3 EN AMONT

CO₂ eq.

CATÉGORIE 1 : Biens et services achetés	89,80%
CATÉGORIE 2 : Biens d'équipement	-
CATÉGORIE 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les scopes 1 et 2)	0,03%
CATÉGORIE 4 : Transport et distribution en amont	2,21%
CATÉGORIE 5 : Déchets générés lors des opérations	0,22%
CATÉGORIE 6 : Voyages d'affaires	1,69%
CATÉGORIE 7 : Déplacements domicile-travail des employés	0,96%
CATÉGORIE 8 : Actifs loués en amont	-
AUTRES	-

ÉMISSIONS DE SCOPE 3 EN AVAL

CO₂ eq.

CATÉGORIE 9 : Transport et distribution en aval	<1%
CATÉGORIE 10 : Traitement des produits vendus	-
CATÉGORIE 11 : Utilisation des produits vendus	0,78%
CATÉGORIE 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus	3,21%
CATÉGORIE 13 : Actifs loués en aval	-
CATÉGORIE 14 : Franchises	-
CATÉGORIE 15 : Investissements	0,79%
AUTRES	-

TOTAL	100%
-------	------